

CAMPUS TERRE & NATURE



CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE METIERS DE L'AGRICULTURE : SPECIALITÉ RUMINANTS



Code RNCP: 25306/ Code NSF: 210 / Code ROME: A1416, A1414, A1411, A1410, A1405

CONDITIONS D'ADMISSION:

 Avoir signé un contrat d'apprentissage

Si vous intégrez la formation sans contrat, nous pouvons vous accompagner dans vos recherches.



Avoir entre 16 et 30 ans (pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)



Avoir suivi une classe de 3eme si vous avez 15 ans

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le CAPA MA Métier de l'agriculture spécialité Ruminants vous permet de :

- Maîtriser les gestes techniques encadré par votre maître d'apprentissage
- Construire votre expérience professionnelle en remplissant pendant 2 ans les fonctions d'un ouvrier agricole
- De vous faire connaître dans le secteur d'activité en étant en contact avec les acteurs locaux du monde animal
- Solidifier vos acquis dans les matières générales et acquérir les techniques spécifiques aux métiers : Soins aux animaux, alimentation, maintenance des installations...
- Gagner en autonomie et se former aux techniques de recherche d'emploi

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation CAPA MA Spécialité Ruminants se déroule en alternance entre :

3 UCG Unités Capitalisables Générales

- **UC G1** Agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- UC G2 Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- UC G3 Interagir avec son environnement social

3 UCP Unités Capitalisables professionnelles

- UC P1 Réaliser des travaux liés à la conduite d'élevage
- UC P2 Réaliser des travaux liés à la production des aliments en élevage.
- UC P3 Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

1 UCARE Unité Capitalisable Régionale : les grandes cultures

Le référentiel national du diplôme est disponible sur le site Chlorofil.fr : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/capa/ma/capa-ma-ref-uc-2015.pdf

INSCRIPTION À LA FORMATION:

dés janvier pour une rentrée en septembre

DURÉE:

2 ans / 2800 h au total Soit 840 h au CFA Agricole Et 1960h en entreprise



TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS

87.5%



Evaluations certificatives:

L'obtention du diplôme est conditionnée par la réussite à toutes les épreuves d'UC Chaque Unité Capitalisable correspond à une capacité du référentiel, elle même divisée en 2 capacités intermédiaires ;

Une UC acquise est valable 5 ans à compter de la date de validation par le Jury Régional Les épreuves d'évaluations certificatives sont élaborées par les formateurs du CFA Agricole, préalablement agréées par le Jury UC Régional. Elles sont toutes pratiques/orales.

Le CFAA de l'Aude est habilité par la DRAAF SFRD Occitanie

Evaluations formatives tout au long de la formation: oraux, pratiques et écrites

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

75%

FINANCEMENT ET RÉMUNERATIONS

Coût pédagogique

- Entièrement pris en charge par l'OPCO pour les entreprises privées.
- Pris en charge à 100% par le CNFPT dans la limite de montants maximums pour les Collectivités territoriales.
- Pour les employeurs publics, les coûts pédagogiques sont intégralement à leur charge.

Voir: https://campusterreetnature.fr/infos-pratiques/je-suis-un-professionnel/

Frais de cantine et d'internat : https://campusterreetnature.fr/infos-pratiques/tarifs/apprentissage/



APRÉS LA FORMATION

Débouchés métiers du MA Spécialité Ruminants :

• Employé dans une entreprise agricole

Poursuite d'études

- BPA TCEEA
- BPREA

VOS RÉFÉRENTSSUR CARCASSONNE			
Pédagogie	Administration	Formation	Insertion
Karine FAUDRY	Séverine PENNAVAIRE	Sandrine BOUILHOL	Christelle WATIER



CONTACTS

04 68 119 119 : Taper 2

Cfaa11.moncontrat@educagri.fr

www.campusterreetnature.fr

@fcpa11 sur











MaJ: 02/02/2024

Route de Ste Hilaire 11 000 CARCASSONNE









